



Jeûne fédéral : chance ou pénitence ?



Culte du 17 septembre 2023, proposé par Bertrand Quartier, diacre



Esaïe 58, 1-12

Jeûne fédéral ? Qui saurait encore dire ce que cela signifie, à part la joie des Vaudois, Neuchâtelois et Jurassiens bernois de bénéficier d'un jour férié ? En 1832, la Diète fédérale décrète un Jeûne fédéral, jour « d'action de grâces, de pénitence et de prière pour toute la Confédération suisse ». Diantre ! Voilà un vocabulaire qui ne nous est pas (plus ?) familier. Prière, ça va encore, mais action de grâce et pénitence... Si vous êtes d'accord, reprenons dans l'ordre :

1. Action de grâce : les définitions nous apprennent que c'est « une attitude de reconnaissance envers Dieu » : l'humain reconnaît de quel amour il est aimé de Dieu et l'en remercie. On pourrait parler de « louange », une manière de dire merci à Dieu d'être Celui qu'Il est pour nous, Père créateur, Fils sauveur, Esprit consolateur. Au-delà de l'injonction religieuse qui serait une sorte de morale et de « bien-faisance », ne serait-ce pas là une façon pour l'être humain de s'efforcer de voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide ? Une attitude de reconnaissance, c'est justement reconnaître qu'il y a des choses qui vont bien, dans ma vie et autour de moi. Sans occulter les difficultés et les soucis, bien entendus, essayer de les mettre à leur juste place. C'est-à-dire ne pas les laisser prendre « toute la place » et perdre ainsi de vue ce qui fonctionne et ce qui est bon. Une littérature et des offres nombreuses proposent des méthodes « Coué » de tous ordres – souvent fort onéreuses – pour nous y aider. La Parole n'y suffirait-elle pas, sans bourse délier de surcroît ?
2. Pénitence : selon le Petit Robert, elle est « le profond regret, le remord d'avoir offensé Dieu, accompagné de l'intention de réparer ses fautes ». Je passe toutes les significations et graduations que l'Eglise (surtout catholique, mais pas que...) a donné à ce terme pour retenir plutôt l'idée d'une démarche personnelle : celle de se mettre en quelque sorte en règle avec sa conscience (et avec Dieu), dans le but de mettre à plat les comportements, les attitudes ou les gestes que nous avons eus, d'en tirer les conséquences pour une vie plus juste et d'en donner réparation aux tiers qui en auraient été lésés. A nouveau, au-delà de la loi et de la morale, une proposition pour se débarrasser de ce qui nous pèse et nous empêche de vivre pleinement avec nous-même, avec les autres... et avec Dieu.
3. Prière : prier, c'est parler à Dieu. De manière individuelle ou collective, selon un code ou un modèle (le Notre Père) ou de manière libre, à haute voix ou dans son cœur, avec des mots ou simplement un soupir ou un gémissement (Romains 8, 26). Pour prier, il faut donc avoir la conscience de soi-même et d'un « Autre », c'est se référer, se confier, se fier à Celui qui nous dépasse et qui donc devrait pouvoir nous comprendre. Prier, c'est établir une relation, c'est dialoguer. Prier, c'est donc croire qu'il y a quelqu'un à qui parler, quelqu'un qui peut nous entendre, nous écouter, et parfois nous répondre. J'aime aussi me rappeler que ce mot de prière a la même racine que le mot précarité. Il est vrai que, souvent, c'est lorsque ça ne va pas bien, que nous sommes en situation précaire que nous avons le réflexe de crier à Dieu... Oui, prier, c'est parfois ce qui nous reste pour tenter de voir le bout du tunnel et continuer à espérer.

Action de grâce, pénitence, et prière. Voici donc un programme spirituel chargé qui vous est proposé pour ce week-end. Il vous faudra bien un jour férié supplémentaire pour en venir à

bout ! Pourtant il me faut maintenant encore vous imposer une autre définition : si un jour *férié* est un jour sans travail (chômé), son étymologie fait penser à un jour de fête (*feria*). Et cela m'arrange beaucoup pour faire le lien avec le texte d'Esaië 58 sur le jeûne.

Là où l'on pense que la vie chrétienne demande introspection, contrition, austérité voire larmes de repentir, Esaië est amené par Dieu lui-même à rappeler au peuple que là n'est pas le chemin de la foi (v.5).

Est-il vraiment besoin de commenter les invitations que Dieu fait à son peuple par la voix d'Esaië ? Elles sont si limpides qu'elles se passent d'explications et d'exégèse. Elles s'adressent aussi bien à nous qu'au peuple de Dieu d'il y a plus de 2'500 ans. Elles jaillissent de la plume d'Esaië comme des paroles urgentes, elles explosent de vie et d'encouragements à vivre et à mettre en œuvre maintenant, tout de suite. Je vous invite simplement à les relire lentement, pourquoi pas à haute voix, phrase après phrase, en méditant chacune de ces propositions.

[Esaië 58, v. 6-12]

« Pencher la tête comme un roseau, mettre un habit de deuil, se coucher dans la poussière, est-ce que vous appelez cela un jeûne, un jour qui me plaît ? »

Esaië 58, 5

Comme chaque année, proposition est faite aux Eglises de Suisse – à nous donc – de mettre en pratique ce jeûne de solidarité et d'amour fraternel sans plus attendre. Cette fois, nous sommes invités à prier pour le peuple du Liberia, en particulier toutes les familles d'agriculteurs et agricultrices (la majorité de la population) qui vivent du travail de la terre. Dans ce petit pays d'Afrique de l'Ouest, de grandes entreprises et des multinationales accaparent les terres pour en faire des plantations d'hévéas (arbres à caoutchouc). Ces immenses monocultures remplacent les cultures vivrières indispensables à la survie de la population. Elles sont des déserts écologiques, appauvrissent la diversité et les sols, et les salaires qu'elles procurent à leurs ouvriers ne permettent même pas de vivre décemment ! L'EPER s'engage aux côtés des familles paysannes pour défendre leur droit à la terre, leur droit à la vie. Oui, peut-être bien que ces actions peuvent toucher notre économie et minimiser les profits de nos grandes entreprises, mais elles bénéficient à ceux et celles qui sont n.e.s sur cette terre, qui en ont pris soin de tout temps et qui en vivent. Jeûner joyeusement, prier avec conviction, faire un don avec enthousiasme (v. 6 et 7) sont des actions à notre portée. Ne nous en privons pas !

Votre don – même modeste – contribue à cette Terre Nouvelle que Dieu souhaite construire avec nous. Un grand merci de votre générosité.

Eglise réformée Vaud - IBAN CH97 0076 7000 H004 0302 3
Mention : Terre Nouvelle – Jeûne fédéral 2023, Liberia



ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE

Chemin de Bérée 4A
Case postale 536
1001 Lausanne
www.eper.ch



EERV – Terre Nouvelle

Chemin des Cèdres 7
1004 Lausanne
IBAN CH97 0076 7000 H004 0302 3